# **Commission SECURITE**

Ce bilan est décomposé en deux volets :

1-l'analyse des déclarations d'accidents.

2-développement des orientations pour 2015, découlant du séminaire d'octobre 2014.

### ANALYSE DES DECLARATIONS D'ACCIDENTS

## Voir le tableau en pièce jointe

#### SEMINAIRE SECURITE SANTE

Ce séminaire animé par le président LAMOULLER concernait 3 thèmes principaux, les assurances, la santé et les relations avec les différentes organisations de circulation routière en milieux urbain ou rural.

Le principal sujet fut cependant l'élaboration d'un livret UNITE – SECURITE, lequel a été remis à tous les présidents de club. Je vous invite à lire ce livret très exhaustif qui est réellement bien réalisé et que tout responsable de sécurité et président devraient connaître. C'est à partir de celui-ci que nous allons évoquer nos orientations 2015.

#### ORIENTATIONS 2015

Le rôle du délégué sécurité dans un club est important, exigeant, ingrat. Son champ d'évolution est si vaste qu'il faudrait réfléchir à réduire certaines de ses attributions (Les assurances par exemple).

Il se doit de s'informer, de se documenter, d'aviser, d'orienter, d'expliquer en un mot de transmettre.

Avant -Il agit préventivement en rappelant le respect de la réglementation.

**Pendant-** en analysant et rectifiant les positions, les allures, les comportements et vêtures.

**Après** - en synthétisant la cause des problèmes et essayant d'apporter des solutions adaptées.

Il apporte son soutien et son aide aux victimes.

Son action est constante, il veille sans cesse à l'application des règles de sécurité, lors des sorties clubs, randonnées ou concentrations.

Il rappelle les règles élémentaires du code de la route, et essaye de les faire respecter en toutes circonstances.

En cas d'accident dont il a connaissance, il se doit d'instrumentaliser la déclaration d'accident auprès de l'assureur, avec l'accord du licencié (car juridiquement, la déclaration doit être effectuée par l'intéressé).

Il entretient des relations avec les élus locaux, et les services de la voirie.

Il signale les imperfections de la chaussée, le mauvais entretien d'une piste cyclable, d'un panneau mal positionné. Ses interlocuteurs dans ce domaine sont les élus communaux, et les services techniques des communes, la presse, les associations locales de défense des cyclistes. S'il en a la possibilité il s'investira dans les commissions extra-municipales dans le cadre de la sécurité, circulation, voierie, scolaire etc.

Il accueille les nouveaux licenciés et leur commente la philosophie du cyclotourisme, du club. L'informe des assurances et des règles.

Il lui demande d'apprendre à faire du vélo, ce qui fera sourire tout le monde, ici même et pourtant, ce n'est pas au sens restrictivement primaire qu'il faut penser, mais

LA CHARTE DES DEPLACEMENTS A VELO qu'il faut évoquer. Je vous ramène à la page 27 du document UNITE – SECURITE

### LES DOUZE COMMANDEMENTS DU CYCLOTOURISTE

- JE DOIS ETRE VU.
- I'EVITE LES ANGLES MORTS.
- J'ANTICIPE LES TRAJECTOIRES.
- JE SIGNALE LES ARRETS.
- JE ME POSITIONNE REGLEMENTAIREMENT DERRIERE LE CYCLO QUI ME PRECEDE.
- JE ROULE DE FRONT (deux) QUE LORSQUE C'EST POSSIBLE.
- JE PRENDS UN RELAI CORRECTEMENT.
- JE DESCENDS MOINS VITE PAR TEMPS DE PLUIE.
- JE NE M'ARRETE PAS SUR LA CHAUSSEE.
- JE RESPECTE LES STOP ET LES FEUX.
- JE PORTE TOUJOURS UN CASQUE.
- JE SUIS DEFAILLANT AUDITIVEMENT, DONC JE RESTE À DROITE.

Combien de chutes et d'accidents évités si l'esprit cyclo prévalait à l'esprit sportif, si le bon sens et la responsabilisation civique prévalaient à l'individuation.

Si la tolérance prévalait à l'incrimination aveugle...

Certes, Nous ne sommes que des hommes et comme tels, imparfaits, mais essayons de nous améliorer.

Souhaitons-nous une belle année cyclo.

Jean-Claude Butey.

FFCT LIGUE AUVERGNE TABLEAU ACCIDENTS 2014	CONSEQUENCES	MATÉRIELS		1.2		m		2		10			2.7					
		BOBOLOGIE MATÉRIELS		6		m		2		6			23					
		SAMU OU POMPIERS		11	1 DECES	3		Ħ		11	SECTION OF		29					
	CAUSES	TIERS		က		4**		Ţ		2			7					
		MECANIQUE		ဆ		0		0		4			7					
		INATTENTION		80		4		2		7			21					
		INFRA		1.0		Ħ		7		7			20					
		GROUPE INDIVIDUEL INFRA		10		2		m		7			22					
		GROUPE		14		4		2		13			33			A PARTICULAR PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA	CONTRACTOR	
		ΕLA		7		2		7		S.			11					
		ROUTE		22		4		m		15		THE PARTY OF THE P	44					
		NOMBRE		24		9		ານ		20			555					
		CODEP		ALLIER		CANTAL		HTE LOIRE		PUY DE DOM			TOTAL					

Ce tableau ne permet pas d'interprétations, de comparaisons, d'analyses puisque c'est la première fois que nous avons la possibilité d'y accèder

directement, même si la méthode doit se simplifier à l'avenir. Retenons tout efois que les deux décès sont consécutifs à des accidents cardiovasculaires;que 22 des 55 accidents ont eu lieu lors de sorties individuelles,d'où la nédessité de se munir de portable téléphonique et de sa licence avec coordonnées téléphoniques. Retenons aussi que 21 des accidents mettent en cause les infrastructures routières.Il est de notre responsabilité si ces faits sont avérés de les signaler aux autorités concernées.C'est le rôle de chaque délégué sécurité.